



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)  
11-15 octobre 2022



145<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
2022 | Kigali, Rwanda

## Atelier sur les changements climatiques

Jeudi 13 octobre 2022 – 15 h-16 h 30  
Salle MH3, rez-de-chaussée, KCC

### Note d'orientation

#### Contexte

Les changements climatiques représentent actuellement la plus grave menace pour notre planète. L'impact de la crise climatique est déjà sensible dans de nombreuses parties du globe, en particulier dans les pays en développement, malgré le fait que ces pays aient le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Toutefois, les conséquences les plus catastrophiques des changements climatiques sont encore à venir, à moins que des mesures décisives soient prises immédiatement. Plus le moment d'agir est différé et plus les mesures qu'il faudra prendre à l'avenir seront radicales.

Le message de la science climatique est clair et net. Les scientifiques déclarent, en effet, dans le dernier volet du sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), que les émissions mondiales de gaz à effet de serre devront atteindre un pic au plus tard en 2025, et observer une réduction de 43 % d'ici à 2030, si nous voulons garder en ligne de mire l'objectif de limitation du réchauffement mondial à 1,5 °C<sup>1</sup>. Si ces échéances ne sont pas tenues, l'Accord de Paris ne sera pas respecté. De ce fait, la crise climatique continuera à faire peser un risque sans précédent sur les sociétés, les écosystèmes et les économies. Avec la pandémie de COVID-19, la réduction des activités économiques et du transport mondial a modifié la demande en énergie et les émissions ont temporairement baissé. Pour que cette tendance soit maintenue, il est impératif que les pays incluent des engagements climatiques ambitieux dans les stratégies nationales de reprise économique<sup>2</sup>.

Les parlements sont particulièrement bien placés pour mobiliser la volonté politique nécessaire face à la crise climatique et mettre en place des objectifs et des stratégies adaptées. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour garantir que les accords internationaux sur les changements climatiques, y compris l'Accord de Paris, soient transposés dans la législation nationale. Les parlements ont, en outre, l'importante responsabilité de contrôler l'action du gouvernement en matière de changements climatiques et de s'assurer qu'il rend des comptes. [La Déclaration de Nusa Dua](#), adoptée lors de la 144<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP en Indonésie, reconnaît le rôle crucial des parlements dans l'action climatique. Elle souligne que les parlementaires doivent d'urgence appuyer la transition vers des énergies propres et abonder le financement de la lutte contre les changements climatiques avant qu'il ne soit trop tard.

<sup>1</sup> [www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/press/press-release/](http://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/press/press-release/)

<sup>2</sup> [www.ipu.org/fr/ressources/publications/autres/2020-12/pour-un-apres-covid-19-respectueux-de-lenvironnement-note-dorientation-lintention-des-parlementaires](http://www.ipu.org/fr/ressources/publications/autres/2020-12/pour-un-apres-covid-19-respectueux-de-lenvironnement-note-dorientation-lintention-des-parlementaires)

Les pays doivent tendre vers l'objectif de zéro émission nette, et en faire, non pas une simple aspiration mais un engagement concret. Dans le monde entier, les citoyens réclament une législation plus ferme, qui promeuve la transition des énergies fossiles hautement polluantes vers des sources d'énergie renouvelable et sauvegarde les droits des générations futures à une planète propre et saine.

Il incombe aux parlements, forts de leurs fonctions législative et représentative, de veiller à ce que la législation sur le climat soit ambitieuse, efficace et inclusive, et réponde aux besoins de leurs électeurs. Les capacités parlementaires doivent être renforcées en continu pour permettre aux parlements de jouer un rôle de premier plan dans l'action climatique, en consolidant leur pouvoir de demander des comptes au gouvernement, en intensifiant leurs interactions avec un large éventail de parties prenantes et en tenant compte de l'avis de tous. Le but est que les décisions soient éclairées par des faits probants et étayées par les dernières recherches scientifiques et qu'un forum public permette de discuter des principales questions liées aux changements climatiques.

Pour l'UIP, il est prioritaire de soutenir les parlements et les parlementaires dans leurs efforts pour faire face aux changements climatiques. L'UIP travaille à mobiliser politiquement les parlements autour de l'action climatique, notamment par le biais de résolutions portant sur cette question<sup>3</sup>, et contribue à renforcer les capacités des parlements à traiter la crise climatique avec efficacité, notamment en proposant des ateliers et des cours de formation. L'action climatique est l'un des objectifs politiques clés de la Stratégie de l'UIP 2022-2026 et la question climatique est intégrée à tous les domaines de travail de l'UIP.

L'UIP considère, par ailleurs, qu'une forte participation du public est un facteur important de l'efficacité de l'action menée dans le domaine du développement durable, qui inclut la question des changements climatiques. L'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement ont récemment publié le troisième [Rapport parlementaire mondial](#) qui analyse les pratiques de participation du public dans les parlements des différents pays, notamment en ce qui concerne les changements climatiques. Ce rapport propose aussi aux parlements des conseils pratiques sur la façon de favoriser une plus large participation des citoyens à la prise de décision par le biais d'institutions plus participatives et plus inclusives, qui tiennent compte des attentes et des préoccupations du public. Un dialogue direct et ouvert avec le public est le moyen d'assurer une meilleure prise en compte par les parlements des besoins de la population, et de veiller à ce que l'action climatique ne laisse personne de côté, en particulier parmi les populations qui sont exposées en première ligne aux changements climatiques.

## Objectifs

L'atelier vise à faciliter un dialogue ouvert et critique sur les changements climatiques entre parlementaires de différents pays du monde. Il fournira aux délégués une plateforme interactive permettant de partager les expériences nationales et régionales sur l'action climatique récemment menée dans les parlements, notamment depuis l'adoption de la Déclaration de Nusa Dua en mars 2022, de déterminer des pistes d'action pour l'avenir, et de réfléchir aux obstacles et aux possibilités que rencontrent les parlements en apportant des réponses d'ordre législatif et budgétaire à la crise climatique. Les participants seront encouragés à débattre de la façon dont ils demandent à leur gouvernement de rendre des comptes sur l'action climatique, ainsi que de la façon dont les parlementaires peuvent interagir avec le public pour renforcer les mesures de lutte contre les changements climatiques.

En vue de la tenue prochaine de la 27<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), l'atelier fournira également aux délégués des renseignements sur la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP27, organisée conjointement par l'UIP et la Chambre des représentants égyptienne le 13 novembre à Charm el-Cheikh (Égypte).

L'atelier sera convivial et hautement interactif. La libre discussion y sera privilégiée. Les délégués auront la possibilité de répondre aux questions directement posées par les modérateurs. Afin d'obtenir une interaction maximale, il est demandé aux délégués de s'abstenir de lire des déclarations rédigées à l'avance pour favoriser une participation plus vivante et plus dynamique.

---

<sup>3</sup> Par exemple, *Lutte contre les changements climatiques* (2019), [www.ipu.org/fr/file/8316/download](http://www.ipu.org/fr/file/8316/download)

La modération de l'atelier sera assurée conjointement par la Présidente de la Commission permanente du développement durable de l'UIP et par le Président de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

#### Axes de réflexion

L'atelier se propose, en particulier, de favoriser un échange entre parlementaires sur les questions suivantes :

- De quelle façon encouragez-vous la participation du public et le dialogue avec les citoyens à l'appui d'une action climatique inclusive ?
- Quelles mesures concrètes avez-vous prises pour réduire le déficit de financement de l'action climatique et assurer que des fonds adéquats soient alloués à l'échelle mondiale aux activités d'atténuation et d'adaptation, en particulier dans les pays en développement ?
- Comment procédez-vous pour renforcer votre rôle de contrôle parlementaire et vous assurer que le gouvernement rend compte de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la réalisation des objectifs de réduction des émissions ?
- Quelles mesures prenez-vous pour promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement au niveau institutionnel au sein du parlement lui-même ? Avez-vous soutenu la création de mécanismes institutionnels visant à réduire les émissions et à promouvoir le caractère durable des opérations de votre parlement ?

À la fin de l'atelier, les délégués auront une meilleure compréhension des mesures concrètes qui peuvent être prises tant à court terme qu'à long terme pour renforcer la réponse parlementaire à la crise climatique. L'atelier vise aussi à faire avancer la collaboration et le dialogue entre les parlements qui y seront représentés, dans la perspective de la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP27.

#### **Modalités**

La durée prévue est de 90 minutes. L'atelier est ouvert à tous les délégués participant à la 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP.

L'atelier se tiendra en anglais, en français, en espagnol et en arabe.